

Les délesteurs sont des appareils qui permettent de gérer automatiquement l'alimentation électrique et d'utiliser ainsi davantage d'appareils, tout en diminuant la puissance souscrite sans faire disjoncter l'installation*.

Ce qui permet de réduire le montant de la consommation d'électricité et d'effectuer des économies de l'ordre d'environ 50% sur le coût de l'abonnement.

* Lorsque la consommation risque de dépasser le seuil de puissance souscrite dans le contrat d'abonnement, le délesteur coupe alors l'alimentation des circuits jugés non prioritaires (tout en conservant les circuits prioritaires alimentés), et au fur et à mesure il réalimente ensuite les circuits interrompus.



On trouve 3 types de délestage :

- le délestage en cascade, lorsque les pénalisations se font toujours dans le même ordre (il convient de hiérarchiser les pénalisations),
- le délestage par rotation, dit cyclique, qui permet d'éviter que ce soit toujours les mêmes appareils qui soient pénalisés,
- et le délestage qui combinent les deux premiers (on parle alors de cascado-cyclique), c'est-à-dire cyclique, puis en cascade.

L'appareil devra être conforme à la norme NF C 61-750 (la plupart des délesteurs étant toutefois compatibles aussi bien avec les compteurs magnétiques, électromagnétiques et électroniques).

Il conviendra également de veiller à ce qu'il soit monophasé, triphasés ou mixtes et aussi en fonction du type de sorties :

- par exemple, pour une installation basique, on prendra des sorties dites TOR (Tout Ou Rien) qui nécessitent un relais par contacteur,
- si on dispose d'un système de commande à distance (télécommande, téléphonie, alarme), il faudra alors opter pour des sorties « fil pilote ».
- pour des commutations plus nombreuses, on conseille généralement les sorties dites « triacs ».